RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00912
Numéro SIREN : 512 161 837
Nom ou dénomination : DLJ DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2024 sous le numéro de dépôt 4299

DLJ DÉVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 389.536 euros
Siège social : 10, rond-point de la Corbinerie à REZÉ (44400)
512 161 837 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS (2023)
Le VINGT-NEUF SEPTEMBRE (29/09)
À ONZE HEURES (11H00)

DEBUT DE L'EXTRAIT

Les associés de la société dénommée DLJ DEVELOPPEMENT (ci-après la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président de la Société en vertu des dispositions légales et des stipulations statutaires.

(...)

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

- Examen du mandat du Co-Commissaire aux comptes titulaire Fidaco,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses s'il y a lieu.

(...)

CINQUIEME RÉSOLUTION
Examen du mandat du Co-Commissaire aux comptes titulaire, Fidaco

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la démission par courrier en date du 2 juin 2023 de la société FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL – FIDACO de son mandat de Co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société, décide de procéder à son remplacement par le cabinet ARMARO ATLANTIQUE représenté par Monsieur Alban AUDRAIN pour la durée restant à courir du mandat FIDACO.

Cette résolution, mise aux voix est :
☒ **Adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés**
☐ **Adoptée avec ..... voix pour et ..... voix contre**
☐ **Rejetée**

SIXIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt découlant des présentes.

Cette résolution, mise aux voix est :

☒ **Adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés**

☐ **Adoptée avec ..... voix pour et ..... voix contre**

☐ **Rejetée**

■

(...)

FIN DE L'EXTRAIT

CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Monsieur Didier Laury

